

Posquières, cité d'Abraham b. David Rabad III

Par Dominique RAYN AUD

Rabad de Posquières

La ville de Posquières reste associée au nom d'un des rabbins et kabbalistes provençaux les plus influents du Moyen Âge: Abraham ben David, Rabad III (*Narbonne 1120–Posquières 1197*) (*Renan-Neubauer 1877 : 518-520 ; Gross 1897 : 446-450 ; Twersky 1962*). Formé par le rabbin Moïse ben Joseph ben Merwan ha-Levi de Narbonne (*Gross 1897 : 414*), par Abraham ben Isaac de Narbonne (*Gross 1897 : 414*), Rabad II, dont il épousa la fille, et par Meshullam ben Jacob de Lunel (*Gross 1897 : 279, 281*), Abraham ben David fut le fondateur d'une yeshiva réputée à Posquières, où il enseigna, semble-t-il, jusqu'à la mort après son retour de Carcassonne vers 1173. Abraham ben David eut nombre de disciples, dont les plus connus sont R. Jacob ha-Cohen de Narbonne (*Gross 1897 : 417*), R. Abraham ben Nathan ha-Yarhi (*i.e. de Lunel*) (*Gross 1897 : 283*), R. Meïr ben Isaac de Carcassonne (*Gross 1897 : 615*), R. Asher ben Meshullam de Lunel (*Gross 1897 : 280*) et Jonathan ben David ha-Cohen de Lunel (*Gross 1897 : 283*), qui prit parti de défendre Maïmonide contre

son maître. Abraham ben David et son fils, Isaac l'Aveugle, dit « Saggi Nahor » (1160-1235), comptent parmi les plus éminents promoteurs de la kabbale au Moyen Âge.

On sait aujourd'hui que Posquières, jadis confondu avec plusieurs villes du Midi, le plus souvent Beaucaire, n'est autre que le nom médiéval de Vauvert, dans le Gard. Il existe toujours à Vauvert une rue des Bonnets-Carrés et une rue des Juifs, anciennement nommée rue de la Juiverie (*Guigou, 1978 : 28*). Voici une dizaine d'années qu'une place Rabad de Posquières a été inaugurée à Vauvert, à l'instigation d'Emile Guigou, médecin et historien.

Posquières et son étymologie

À grands traits, l'histoire du toponyme s'écrit comme suit. La première mention du nom Posquières apparaît dans une charte par laquelle Raymond Raphinel, duc d'Aquitaine sous le règne de Charlemagne, cède le fief de Posquières à l'abbaye des Bénédictins de Saint-Thibery (Hérault)¹⁴.

¹⁴ BN, ms. lat. 12760 (datation incertaine)

Les deux noms Posquières et Vauvert restent concurrents tout au long du XIVe et du XVe siècle, avant que le premier ne disparaisse définitivement. Alors que l'étymologie de Vauvert ne pose guère de problème d'interprétation (*Vallis viridis*), plusieurs étymologies de Posquières ont été proposées, dont aucune n'est tout à fait convaincante. La critique des paronymes nous a conduit à en proposer une nouvelle, fondée sur une hybridation latin-hébreu : *p/b* + °*boscus* + *-aria* (Raynaud 1998).

פושקירא

Le nominatif pluriel *Poscheria* est basé sur le suffixe *-aria*, désignant un « endroit où se trouvent... » (Lemoine 1975 : 34). La recherche de l'étymon *posc-* est plus délicate, car aucun de ceux qui ont été avancés (*porcus*, *posca*, *pascuum*, *puteus*) ne répond aux règles de l'évolution phonétique du latin médiéval. Sachant que la présence des Juifs est attestée à Posquières à partir de 1121, que Benjamin de Tudèle comptait déjà quarante familles en 1165 (*Itinéraire*, I, 4) et que la ville abritait une école talmudique réputée, il est tout à fait possible que le latin médiéval ait contracté des tournures hébraisantes.

L'hypothèse que nous avons avancée est celle d'une permutation des labiales *p/b*. Plusieurs

mots hébreux suivent en effet un paradigme d'effacement du trait disjonctif sourde [p] versus sonore [b]. Obéissent à cette règle :

פזר / בזר (*bazar/pazar*) « disperser » ; ברזל / פרזל (*barezal/parezal*) « fer » ; גב / גף (*gab/gap*) « dos », etc. (Sander et Trenel, 1965). Cette permutation a pour effet de transformer l'étymon recherché en *bosc-* (latin °*boscus/buscus*). Le toponyme Posquières (*Poscaria* / פושקירא) signifierait donc un « lieu où se trouvent des bois », étymologie qui conserve la marque de l'histoire juive du lieu en raison de la permutation des labiales. En l'état actuel des connaissances, cette étymologie est la meilleure qui puisse être proposée. Elle répond aux exigences de construction du nom, de phonétique et de quantité, et est en outre en accord avec plusieurs documents historiques discutés ailleurs, dont les principaux sont :

1) D'une part, l'existence de quelques occurrences du toponyme hébreu dans lesquelles l'initiale est un *b* : à savoir une inscription tumulaire, קבר ד' יוחנן בושקיר, dans laquelle *bosker* désigne Posquières (Ménard 1871 : 542) et le livre cabbalistique *Nefesh ha-Hakoma* de Moïse ben Shem Tob de Leon (1240-1305), dans lequel on lit בקרש (*bukeres*) pour Posquières (Gross 1897 : 445).

2) D'autre part, le nom קרית יערים (*Qiryat ye'arim*) donné à une ville du Midi. Les analyses de Marx (1910 : 204) et d'Atlas (1940 : 12) du *Magen Abot* de Menahem ben

Salomon ha-Meiri (1249-1316) ont montré que l'expression קריית יערים correspond à Posquières.

L'effacement du toponyme Posquières

On a supposé de longue date que l'évolution de la langue obéissait à des rapports de force entre groupes sociaux. La phonétique historique postule ainsi que les changements qui ont eu lieu au Moyen Âge résultent fréquemment de la situation de diglossie qui existait entre la langue d'oc et la langue d'oïl. Lorsque deux noms sont en concurrence pour désigner le même lieu (Posquières-Vauvert) on doit supposer que les locuteurs qui employaient préférentiellement ces deux toponymes étaient différents. En général, l'explication met en avant une rupture historique. Le cas le plus exemplaire de telles transformations est celui qu'offre la Révolution française, durant laquelle les lieux faisant une référence trop explicite aux valeurs ou aux institutions de l'Ancien-Régime ont été rebaptisés. C'est ainsi que Port-Louis est devenu Port-de-la-Liberté (1792), puis Port-Libre (1812), oblitérant ainsi toute référence à la royauté. Le changement d'un toponyme n'est jamais un acte gratuit. Il obéit à des motifs axiologiques, religieux ou politiques qui doivent être restitués dans le cadre d'une analyse sociohistorique. Peut-on reconnaître dans

l'alternance des noms Posquières-Vauvert un processus de cette nature ?

Le partage religieux des toponymes

Si l'on prend soin d'examiner les toponymes en les rapportant aux locuteurs qui les ont utilisés, on voit apparaître une correspondance frappante. À l'opposition des toponymes : Posquières versus Vauvert répond une opposition religieuse : Juifs (et Chrétiens en temps de paix religieuse) versus Chrétiens dans un climat antisémite. Afin de constater la réalité de ce partage, on peut tout d'abord réunir les noms de Posquières-Vauvert, tels qu'ils apparaissent dans les travaux du rabbin Gross (1897 : 446) et de Twersky (1962 : 31).



Ruelle de Vauvert
www.infrancia.org

En examinant la liste des toponymes hébraïques, on constate que le nom de Vauvert était inusité des locuteurs juifs, qui lui ont préféré systématiquement le nom de Posquières :

1165 פוטייקירש (Puthiqieres) (Benjamin b. Juda de Tudèle, Itinéraire, I, 4)

1175 פושקירא (Pusqiera) (Moïse Maïmonide, Responsa, 14b)

1215 פושקרוש (Pusqeros) (Yosef ben Tsadiq, Chronique, 94)

1280 בקרש (Buqeres) (Moïse b. Shem Tob de León ; cf. Graetz, Histoire des Juifs, 8, 44)

1320 פושייקירש (Pusiqieres) (David Kokhabi d'Estella, Qiryat Sefer, cf. REJ, 9, 221)

1401 פושקירוש (Pusqieros) (Shimon b. Zema Duran, Consultationes, I, 72)

1414 פושקיריש (Pusqieres) (Liste des contribuables juifs de Perpignan, REJ, 14, 76)

1414 פושקירה (Pusqiera) (Liste des contribuables juifs de Perpignan, REJ, 14, 76)

1480 פושיקירא (Pusiqiera) (Abraham Zacuto, Sefer ha-Yuhasin, 219)

1480 פוסקיריש (Pusqeries) (Abraham Zacuto, Sefer ha-Yuhasin, 219)

1480 פושקיריש (Pusqeries) (Abraham Zacuto, Sefer ha-Yuhasin, 142)

1550 פושקיראס (Pusqieras) (Abraham ben Salomon, Sefer ha-Qabbala, 102)

1558 פישקירה (Pesqiera) (Yosef ha-Cohen, Dibre ha-Yamin, 35)

XVIe פסקירא (Pusqiera) (Gedalya b. Yahya,

Shalshet ha-Qabbala, 43)

XVIIe פשקיריש (Pusqeries) (David Conforte, Qore ha-Dorot, 11 a)

— פושקיריש (Pusqieres) (Bodleian ms. 859, 2, 176)

— פושכיריש (Puskieres) (Bodleian ms. 859, 2, 176)

— פושקארש (Pusqeres) (Warn. ms. 24, 13, 96)

— פסקארה (Pusqera) (Warn. ms. 24, 13, 15)

— פשקיריש (Pusqieres) (Paris ms. 192, 2, 24)

— פושקראש (Pusqeres) (Vatican ms. 202)

Ajoutons maintenant à cette liste les occurrences latines de Posquières. Leur recension se fonde sur les pièces produites par Germer-Durand (1868) et Falgairolle (1918) :

XIe *Fiscum qui Poscarias dicitur* (Charte de Raymond Raphinel)

1138 *Raimundus Decanus dominus Poscheriarum* (Épitaphe de Raymond Décan de Psalmodi)

1151 *Dominus de Poscheriis* (Layette du Trésor des Chartes, I : 67)

1217 *Castrum de Poscheriis* (Hommage de Rostaing de Posquières à Simon de Montfort)

1224 *Castrum de Poscheriis* (Cartulaire de Psalmody)

1234 *Rostagnus dominus Poscheriarum*

- (Donation de Rostaing à Pons de Montlaur)
- 1235 *Castrum de Poscheriis... mercatus de Poscheriis* (Charte de Rostaing de Posquières aux habitants)
- 1241 *Dominus de Poscheriis* (Hommage de Pons de Montlaur)
- 1253 *Ecclesia Beate Marie de Valle viridi de Poscheriis* (Compromis entre Montlaur et Raymond Decan)
- 1279 *Universitas hominum castri de Poscheriis* (Charte de Guigon de Posquières aux habitants)
- 1340 *Turpinum de Langlada bauilum de Posqueriis* (Commission des Lieutenants du Roi en Languedoc)
- 1354 *Ecclesia Beate Marie de Posqueriis que de Valleviridi nuncupatur* (Bulle d'Innocent IV)
- 1384 *Locus de Posqueriis* (Dénombrement de la sénéchaussée)
- 1386 *Ecclesia de Posqueriis* (Répartition du subside de Charles VI)
- 1407 *Locus de Posqueriis... dicti loci Posqueriarum* (Privilèges des habitants de la Sylve Godesque)
- 1462 *Locus de Posqueriis alias de Valle Viridi* (Reg.-copie de lettres royales : E v)

L'examen de ces listes montre : 1) soit que le nom Posquières est employé par un locuteur juif ; 2) soit que le nom Posquières est employé par un locuteur chrétien, dans un contexte religieux propice au judaïsme.

En effet, avant 1229, date des premières mesures vexatoires à l'encontre des Juifs du Royaume de France (confiscation des biens, autodafés, port de la rouelle, etc.), les Juifs jouirent d'une tolérance certaine en Languedoc. Nous sommes-là au temps où certains accèdent aux fonctions de bayle à Saint-Gilles ou à Carcassonne. Isaac l'Aveugle, le fils d'Abraham ben David, parle encore de ses ancêtres comme d'« aristocrates du pays » (*Twersky, 1962*).

De nouvelles occurrences apparaissent en 1384-1386. Elles peuvent être expliquées par les facteurs suivants. 1) La Peste noire de 1348 ayant décimé près de la moitié de la population du Languedoc, les griefs antisémites s'estompent car les richesses sont alors redistribuées. La peste fut, disent certains, une bonne affaire pour ceux qu'elle ne touchât pas, et qui purent ainsi récupérer les biens des disparus. 2) Par ailleurs, sur le plan national, en 1361, Charles V signe une autorisation de retour qui marque une trêve dans les persécutions (*Favier, 1993*). Les « Juifs du Roi » jouiront jusqu'en 1394 d'un statut spécial et de tolérances quant au taux d'usure. Son héritier, Charles VI, ne le suivra pas dans cette voie et décidera, par l'édit royal de 1394, le bannissement définitif des Juifs, lesquels seront obligés de se réfugier dans le comtat Venaissin. Le nom de Posquières tombera alors en désaffection.

Quant aux occurrences du nom Posquières qui apparaissent en 1407 et 1462, elles peuvent s'expliquer d'une façon similaire, à la différence qu'elles ne justifient pas d'introduire une nouvelle périodisation, puisque le copiste a écrit : *Locus de Posqueriis alias de Valle Viridi* et non pas *Locus de Posqueriis* isolément. Elles signalent seulement une accalmie dans la répression des Juifs. Cette correspondance entre le toponyme Posquières et la tolérance du judaïsme étant établie, on mettra en regard les occurrences — exclusivement latines, cette fois — de Vauvert :

XIe *Fiscum... in quo est constructa ecclesia in honore virginis Marie* (Charte de Raymond Raphinel)

1235 *Ecclesia Beate Marie de Valle viridi* (Charte de Rostaing de Posquières aux habitants)

1251 *Ecclesie Beate Marie de Valle viridi* (Actes de Jacme Ier roi d'Aragon)

1253 *Prior ecclesie Beate Marie de Valle viridi de Poscheriis* (Compromis Montlaur et Raymond Décan)

1254 *Il se commenda à Nostre Dame de Vauvert* (Joinville, Histoire de S. Loys)

1258 *Ecclesia beate Marie de Valvert* (Actes de Jacme Ier)

1269 *Iglesia de sancta Maria de Valverde* (Actes de Jacme Ier)

1270 *Datum apud Vallem viridem* (Hommage de Raymond Abban, chevalier de

Carcassonne)

1272 *Ecclesia Beate Marie de Vallis viridis* (Codicille de Jacme Ier)

1273 *Opera ecclesie sue de Valle viridi* (Actes de Jacme Ier)

1309 *Ecclesia seu oratorium Beate Marie de Valle viridi* (Absolution de Clément V)

1311 *Quod visitet Beate Marie Valle viridi* (Absolution de Guillaume de Nogaret par Clément V)

1311 *Ecclesia Beate Marie de Valleviridi* (Fondation du prieur Guillaume de Texiers)

1326 *Ecclesia Beate Marie de Valleviridi* (Pèlerinage ordonné par Charles IV)

1343 *In dicta ecclesia honorem Dei et beate Marie Virginis* (Don de Béatrix de Lautrec)

1354 *Ecclesia Beate Marie de Posqueriis que de Valleviridi nuncupatur* (Bulle du pape Innocent IV)

1356 *Trois cents pélerins desquieux li cent iront à... Vauvert* (Paix de Charles le Bel et des Flamands)

1363 *Castri Poscheriarum et Vallis viridis* (Lettre d'affranchissement de Posquières)

1395 *Locum de Posqueriis dictum Valle viridi* (Hommage au Roi de Philippe de Lévis)

1435 *Vauvert* (Répartition du subside de Charles VII)

1461 *Achaupt de la baronnie de Vauvert* (Jean le Forestier)

1462 *Locus de Posqueriis alias de Valle viridi* (Reg.-copie de lettres royales : E v)

1464 *Joanus Foresterii dominus modernus*

Vallis viridis (Hommage au Roi de Jean le Forestrier)

1464 *Jehan le Forestier... seigneur de Valvert* (Hommage au Roi de Jean le Forestrier)

1464 *Baronye de Vauvert* (Lettre-patente de Louis XI)

1498 *Terres et seigneuries de Vauvert* (Lettre-patente de Louis XII)

1555 *Nostre-Dame de Valvert* (Ursy, notaire de Nîmes)



Ruelle de Vauvert
www.infrancia.org

L'étude des locuteurs figurant dans cette liste montre que les principaux agents de la répression des Juifs au Moyen Âge ont

préféré l'usage du toponyme Vauvert. C'est le cas de Saint-Louis, dont on sait qu'il étendra l'action de l'Inquisition du catharisme au judaïsme, qui sera désormais considéré comme une hétérodoxie chrétienne. Par un ordre solidaire du pape Grégoire IX, il fait brûler vingt-quatre charrettes de littérature talmudique (1240), fait confisquer les biens juifs pour financer la Croisade d'Égypte (1258), ordonne la création des quartiers (1269) et met en application les décisions du IV^e concile de Latran (1215) sur le port de la rouelle, de manière à mieux surveiller ces communautés.

C'est aussi le cas du pape Clément V (Bertrand de Got), qui, n'étant guère favorable aux Juifs et étant asservi à la royauté française, soutient la décision de Philippe le Bel de procéder à des expulsions et confiscations de biens en juillet 1306. La période qui suit, et qui s'étend de 1320 à 1338, est sans doute celle qui réunit les épisodes le plus tragiques de la lutte contre le judaïsme. Elle débute par la sanglante révolte des Pastoureaux et se termine par des pogroms liés à la crise économique et à l'épidémie de Peste noire (*Poliakov, 1981*). Au siècle suivant, le règne de Charles VII (1417-1461) sera caractérisé par des actes de même nature. Le pape Benoît XIII commande un autodafé de littérature talmudique (1415), des violences antisémites surgissent en Savoie (1417, 1426, 1430). Ces émeutes ne tarderont

pas à se répandre en Provence : elles toucheront essentiellement Cavaillon (1456), Tarascon (1484) et Arles (1484), et auront pour conséquence l'expulsion des Juifs de la « Provence royale » (*Favier, 1993*).

Le partage des toponymes obéit donc à un facteur religieux perceptible. Tout au long du Moyen Âge, l'alternance des noms Posquières-Vauvert suit globalement les indications du Tableau 1. Cette alternance est intimement liée à l'histoire sociale et religieuse du Moyen Âge et rappelle la conclusion que tire Blumenkranz d'une étude des rapports entre Juifs et Chrétiens dans l'Espagne de l'an mil : « Au départ de tout le mouvement anti-juif... il n'y eut que le désir sincère de gagner à l'Église de nouvelles âmes, désir stimulé aussi par le souci d'assurer au royaume l'unité de croyance. La sincérité du désir missionnaire n'est pas contredite par le fait que la violence était appelée à son service ». Pour expliquer les rapports complexes entre la foi chrétienne et l'usage de la force, Blumenkranz ajoute : « Non seulement le Christ ne fut point annoncé, mais encore, au bout de peu de temps, l'annonce du Christianisme semblait disparaître derrière la seule préoccupation de la persécution aveugle » (*1960 : 373-374*). Les mêmes raisons peuvent avoir orienté l'alternance des noms Posquières-Vauvert.

Il est toujours un peu aventureux de proposer des périodisations historiques, car ces découpages interviennent toujours un peu abruptement sur les faits historiques. On peut leur concéder qu'elles permettent de clarifier la représentation d'un problème. Les observations précédentes incitent à résumer l'alternance des toponymes en quatre périodes. Avant 1240 : usage du toponyme Posquières, lié au rayonnement des communautés juives en Languedoc ; 1240-1338 : usage du contre-toponyme Vauvert par les Chrétiens favorables à l'Inquisition ; 1338-1394 : usage concurrent des deux noms, à la suite de l'épidémie de Peste noire ; après 1394 : usage exclusif du toponyme Vauvert coïncidant avec le bannissement des Juifs.

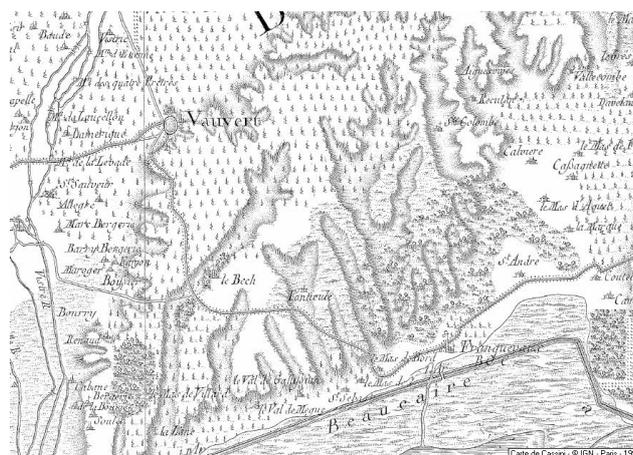
La disparition du toponyme

Cherchons maintenant à comprendre la disparition du toponyme Posquières. Pourquoi les Chrétiens ont-ils remplacé le nom de Posquières par celui de Vauvert ? Les réponses à cette question sont partiellement contenues dans le dossier. Parmi les fausses étymologies de Posquières, il en est une, ancienne, qui associe la ville à un « puits ». Comme de coutume, les hommes du Moyen Âge ont pris pour vérité étymologique celle que leur proposait le blason « d'azur à un puits d'or maçonné de sable ».

Or, à la même époque, courait un certain nombre de légendes sur les Juifs, dont une,

très répandue, leur prêtait le pouvoir d'empoisonner les puits (*Favier, 1993 ; Poliakov, 1981*). Poliakov situe l'éclosion de cette rumeur au début du XIV^e siècle. Il écrit : « Au cours de l'été 1321, une rumeur surgit en Aquitaine, selon laquelle une conspiration atroce a été tramée entre les lépreux et les Juifs, ceux-là agents d'exécution, ceux-ci cerveaux dirigeants, afin de mettre à mort tous les Chrétiens, en empoisonnant leurs sources et leurs puits » (*1981 : 288*). Les Juifs auraient opéré en fabriquant « une drogue composée de sang humain, d'urine et de trois herbes secrètes, à laquelle, bien entendu, de la poudre d'hostie consacrée était additionnée ». Cette concoction, croyait-on, était ensuite « mise en sachets et lancée dans les puits du pays ». Cette légende ne tarda pas à devenir la cause fantasmatique de la Peste noire de 1338. Les médecins du Moyen Âge assuraient en effet que la peste avait deux espèces de causes : « causes premières » (conjoncture des astres) ; « causes secondes » (corruption de l'air et contamination des eaux). Pour les esprits simples, il était évident que les Juifs, envoyés par Satan, avaient à nouveau frappé en jetant leurs sachets de poudre toxique dans les puits. Et c'est bien sur la base de telles rumeurs que le duc Amédée de Savoie fit arrêter quantité de Juifs à Thonon, Chillon, Châtelard, etc. lesquels ne manquèrent pas d'avouer — sous la torture — qu'ils avaient opéré en Languedoc, en Italie et même dans

toute l'Europe... À la même époque, le chroniqueur Jean d'Outremeuse allègue : « Au temps où ces "Flagellants" allaient par les pays... on disait communément... que les Juifs avaient jeté des grands venins dans les fontaines et les puits à travers le monde, pour empester et empoisonner la chrétienté » (*in Poliakov, 1981 : 294*).



Vauvert, carte de Cassini

<http://Krettly.yves.free.fr>

La lecture de tels passages montre que la rumeur sur l'empoisonnement des puits connut le seuil de l'hallucination collective au XIV^e siècle. Mais elle se fonde cependant, comme en attestent les travaux de Blumenkranz (*1960*), sur des prémisses anciennes. L'antisémitisme médiéval fut largement attisé par l'archevêque Agobard (778-840), même s'il ne prête pas aux Juifs tous les forfaits que l'Europe chrétienne leur fera bientôt endosser (profanation des hosties, propagation de la lèpre ou de la peste, meurtres rituels, dévoration d'enfants).

Le fantasme de l'empoisonnement des puits provient sans doute d'une allégorie — souvent répétée par les théologiens du Moyen Âge — des hérésies qui compromettent l'exercice de la foi chrétienne. On en trouve trace au VIII^e siècle, lorsque le pape Étienne III écrit à l'archevêque de Narbonne Aribert, pour lui dire combien les hétérodoxies menacent l'Église : « Il nous appartient de présenter le remède de la foi divine au troupeau pestiféré... » (*Isaac, 1956 : 258*). De l'allégorie à la rumeur populaire, il n'y avait qu'un pas. Celui-ci fut franchi entre 1321 et 1348, et l'association fut constamment exploitée jusqu'au XIX^e siècle en certaines régions, en particulier en Rhénanie, en Franconie et en Autriche. Parfois, comme à Berne, elle fut reprise sous la forme agglomérée d'un *Kinderfressenbrunnen* (c'est-à-dire d'un « puits du mangeur d'enfants ») et les pogroms devinrent inévitables.

Posquières dut être une localité sensible au développement de ces rumeurs : 1) la cité abritait une communauté juive importante ; 2) de par son blason, son nom était lié aux puits. Il était prévisible que, dans des moments d'intolérance aiguë, la sainte Inquisition et la masse des Chrétiens aient suivi la légende en adoptant contre les Juifs, outre des dispositions vexatoires concrètes, des mesures de nature symbolique. L'une d'entre elles a justement pu consister à effacer

le nom Posquières, qui évoquait tout à la fois le rayonnement intellectuel d'hétérodoxes méprisés et l'emprise mystérieuse qu'ils avaient sur la commune... Sur le plan local, ces mesures ont pu être renforcées par les intérêts des seigneurs, qui n'auraient tiré aucun profit d'une protection des Juifs dans un contexte judéophobe. La terminologie utilisée par Jean le Forestier est exemplaire à cet égard. En 1464, trois ans après avoir acquis le fief de Posquières, il prononce un hommage au Roi dans lequel, non seulement il efface délibérément le nom de Posquières, mais se déclare aussi — comme pour renforcer l'effet de ce changement — être le « seigneur *moderne* de Vauvert »¹⁵. Louis XI, acceptant l'hommage, entérinera alors ses titres sur « la baronnie et seigneurie de Vauvert ». Selon un schéma sociologique classique, on pouvait attendre que le comportement des agents sociaux soit altéré par des facteurs émotionnels (crainte, jalousie). En d'autres termes, il dût exister un moment où il devenait plus avantageux pour les Chrétiens d'employer un toponyme vierge de toute connotation, plutôt que d'utiliser un nom de lieu qui renvoyait au rayonnement intellectuel des écoles talmudiques du Moyen

¹⁵ *Constitutus personaliter nobilis vir Joannes Foresterii dominus modernus Vallis viridis... ipsum dominum modernum Vallis viridis... et ulterius domino moderno Vallis viridis...* (Falgairolle, 1918 : XLIII). Notons que l'adjectif *modernus* a toujours une connotation polémique par rapport aux temps anciens.

Âge et à leur peur de mourir empoisonnés. À ce titre, on peut considérer l'effacement du toponyme Posquières comme une manifestation de l'antisémitisme médiéval ordinaire.

Dominique RAYNAUD

Université Pierre-Mendès-France, Grenoble.
Adapté de « Le toponyme Posquières: un cas d'hybridation sociolinguistique latin-hébreu », *Bulletin de la Société d'Histoire de Posquières-Vauvert* 4 (1998), pp. 5-40.

Bibliographie

- Astruc, J. (1737). Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc. Paris : P.-G. Cavelier.
- Blumenkranz, B. (1960). Juifs et Chrétiens dans le monde occidental. 430-1096. Paris : Imprimerie Nationale.
- Devic, Dom C. et Vaissète, Dom J. (1904). Histoire générale du Languedoc, 16 vols. Toulouse : Privat.
- Falgairolle, P. (1918). Histoire civile, religieuse et hospitalière de la ville de Vauvert. Nîmes : Teissier-Nourry.
- Favier, J. (1993). Dictionnaire de la France médiévale. Paris : A. Fayard.
- Germer-Durand, M. E. (1868). Dictionnaire topographique du département du Gard, comprenant les noms de lieu anciens et modernes. Paris : Imprimerie Impériale.
- Gross, H. (1897). Gallia Judaica. Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques. Paris : Librairie L. Cerf.
- Guigou, É. (1978). Une Cité au pays d'oc. De Posquières à Vauvert. Paris : Anthropos.
- Isaac, J. (1956). Genèse de l'antisémitisme. Essai historique. Paris : Calmann-Lévy.
- Khan, S. (1912). Les Juifs de Posquières au Moyen Âge. Mémoires de l'Académie de Nîmes, 35 (3) : 1-21.
- Kriegel, M. (1979). Les Juifs à la fin du Moyen Âge dans l'Europe méditerranéenne. Paris : Hachette.
- Lemoine, J. (1975). Toponymie du Languedoc et de la Gascogne. Paris : A. et J. Picard.
- Lunel, A. (1975). Juifs du Languedoc et de la Provence. Paris : Albin Michel.
- Marx, A. (1910). R. Abraham b. David et R. Zerahya ha-Levi, *Revue des Études Juives*, 59 : 200-224.
- Poliakov, L. (1981). Histoire de l'antisémitisme, 1 : L'âge de foi. Paris : Calmann-Lévy [1955].
- Renan, E. et Neubauer, A. (1877). Les Rabbins français du commencement du quatorzième siècle. *Histoire de la France littéraire*, 27 : 431-776.
- Sander, M. N. P. et Trenal, M. I. (1965). Dictionnaire français/hébreu. Paris : Keren Hasefer.
- Tudèle, B. (1840). The Itinerary of Rabbi Benjamin of Tudela, translated and edited by A. Asher. London and Berlin : Asher and Co.
- Twersky, I. (1962). Rabad of Posquières. A twelfth-century kabbalist. Cambridge : Harvard University Press.